

aussi, est une armée, mais, sans les premiers principes de dévouement au bien général et de subordination, que deviendrait-elle ? Quelque chose comme la *conscription* italienne, une armée en démence ; enfin, à quoi peut-on arriver avec de pareils éléments, sinon à la désorganisation complète de la nationalité, à la ruine de toute autorité et de tout bon principe, en un mot au triomphe au mal et du despotisme le plus abject ?

Analyse du Discours du Rév. Messire Alfred Sentenne,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE MONTRÉAL,
Prononcé à l'occasion de la St.-Jean-Baptiste, dans
l'Eglise de Notre-Dame, le 25 Juin 1860.

Le texte choisi par l'Orateur est celui-ci : *Memento dierum antiquorum. . . interroga majores tuos, et dicent tibi. Souvenez-vous des jours anciens, interrogez vos ancêtres, et ils vous instruiront.*

En prononçant ces paroles remarquables, et en annonçant ainsi le sujet de son discours, l'Orateur, que l'innombrable auditoire de l'Eglise Notre-Dame allait entendre pour la première fois, sent d'abord ses forces défaillir ; il sent qu'il a besoin d'indulgence pour parler des *ancêtres*, de la *patrie*, de la *nationalité canadienne-française* : Il commence donc à peu près ainsi :

Montant pour la première fois dans cette chaire, je sens, MM., un besoin impérieux de réclamer votre bienveillante attention. Un si grand jour de triomphe pour notre nationalité, un si brillant auditoire demandait, sans-doute, un orateur distingué ; aussi n'aurais-je jamais accepté l'insigne honneur de vous adresser la parole aujourd'hui, si l'obéissance ne m'en avait fait un devoir. Cependant, je l'avoue sans détour, je viens, avec joie et avec bonheur, épancher mon cœur dans les vôtres ; je viens avec confiance vous exhorter au plus beau et au plus noble des devoirs pour des fils bien nés, celui de marcher sur les traces de leurs ancêtres.

C'est une coutume touchante et vénérable dans les familles illustres de conserver avec un respect religieux les traditions du passé. Les fils redisent à leurs fils ce qu'ils ont appris de leurs pères, et ainsi, d'âge en âge, de génération en génération, l'esprit et les généreuses pensées des temps anciens se conservent et se transmettent comme un riche héritage de souvenirs.

Or, comme les individus et les familles, les peuples vivent de traditions. C'est donc un devoir pour eux, s'ils veulent vivre et prospérer, d'interroger leurs ancêtres et de recueillir avec respect leurs enseignements. C'est pourquoi, lors même que la sagesse divine ne nous dirait pas : *Memento dierum antiquorum. . . interroga patres tuos et dicent tibi*, la sagesse humaine qui préside au gouvernement des empires proclamerait hautement cette importante leçon.

C'est cette pensée, bien digne d'occuper les esprits et de captiver l'attention dans un jour de fête nationale, que l'Orateur va développer dans les trois parties de son discours.

Chaque peuple a sa destinée, sa fin, et c'est en remontant à son berceau, en étudiant son origine, en suivant son histoire et en marchant sur les traces des ancêtres, que ce peuple connaît et atteint sa destinée : tel est l'objet de la première partie du discours du Rév. Messire Sentenne. — Le peuple canadien a aussi une fin à remplir ; cette fin, c'est celle qu'ont eue et poursuivie ses aïeux, et c'est aussi la fin que doivent remplir les Canadiens, en marchant sur les traces de leurs ancêtres : tel est l'objet de la seconde partie du discours de M. Sentenne. Enfin dans une troisième partie, l'Orateur signalant les maux qui menacent d'envahir notre jeune société et de l'éloigner des ancêtres, termine par quelques conclusions pratiques. — Appuyé sur ce passage du livre de la *Sagesse : Deus omnia in mensurá, numero et pondere disposuit*, l'Orateur a commencé sa première partie par démontrer que Dieu qui, par une infinie providence, règle et gouverne tout en ce monde avec *nombre, poids et mesure*, ne suscite jamais un peuple sans avoir sur lui des desseins particuliers.

PREMIÈRE PARTIE.

Après avoir donné à chaque homme venant en ce monde un rôle à remplir dans la société, Dieu n'a pas laissé les sociétés elles-mêmes sans aucune mission. Infiniment sage, il n'a rien fait sans quelque dessein. Nous le savons, ces globes de feu qui roulent sur nos têtes, sans jamais s'écarter de leur route ; la terre qui, chaque année, entr'ouvre son sein pour nous faire don de ses fleurs et de ses fruits, ont reçu de lui leur mission. Le soleil poursuivant sa carrière sans jamais l'interrompre et l'Océan s'arrêtant à des limites que ses flots courroucés ne peuvent pas dépasser, obéissent à ses ordres. En un mot, toutes les créatures, ici bas, accomplissent ses volontés saintes.

Au milieu de ce concert unanime de tous les êtres créés, tous occupés à remplir les fonctions que la divine Providence leur a départi, les *peuples* seraient-ils *seuls* exceptés ? Dieu, qui a pris soin de préparer une mission spéciale à chacun des membres de la société, aurait-il abandonné celle-ci au hasard et à l'aventure ? Ce Maître, infiniment sage, après être entré dans les plus petits détails, aurait-il négligé les vues d'ensemble ? Ce serait absurde que de le penser.

D'ailleurs, cette grande vérité nous est confirmée par l'histoire de tous les peuples, mais surtout par l'histoire du peuple hébreu. L'Écriture Sainte, en effet, nous montre Dieu retirant Abraham du milieu d'une race corrompue, pour en faire le père d'une race choisie, dont la sublime destinée sera de donner au monde son Sauveur.

Maintenant, pour remplir ce grand dessein, Dieu sert des autres nations qui, à leur tour, reçoivent leur mission. Elles deviennent, dans le plan divin, ou des instruments de vengeance pour punir les Juifs rebelles aux volontés célestes, ou des instruments de miséricorde pour ramener dans la patrie ce peuple devenu fidèle.